

St-Georges-de-Didonne, le 26 novembre 2007

**Monsieur SOURD Louis Julien**  
**Président de la Commission Particulière**  
**du Débat Public**  
**Projet de terminal méthanier au Verdon**  
**17 Cours du Château Rouge**  
**33 000 Bordeaux**



Objet : 4<sup>ème</sup> contribution au débat public portant sur le projet de terminal méthanier au Verdon

Monsieur le Président,

Je fais suite à mes trois précédentes contributions des 7 septembre, 25 octobre et 2 novembre 2007.

Je constate en consultant le site internet de la Commission Particulière du Débat Public que seule ma première contribution du 7 septembre 2007 a été publiée sur votre site.

Vous vous êtes engagé, en votre qualité de Président de la Commission Particulière du Débat Public à fournir une information complète et objective conformément au principe de transparence qui régit le débat public : « Toutes les contributions sont rendues publiques au fur et à mesure et pendant toute la durée du débat public ».

Force est de constater qu'en réalité cela n'est pas le cas.

Il n'est pas normal qu'à quelques jours de la présentation de la synthèse du débat public vous ne soyez ni en mesure d'éditer toutes les contributions qui vous ont été expédiées, ni en mesure de répondre à toutes les questions qui vous ont été posées. J'en veux pour preuve l'absence de réponse à ma question du 12 octobre 2007.

Je vous demande légitimement la publication expresse de toutes mes contributions et une réponse à la question que je vous ai posée.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Michel RENU,  
Maire